



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MAIN-FORTE DU 21/12/2024

Le Président ouvre l'Assemblée générale, une quarantaine de personnes est présente dont:

Mme Marie-Annick GUILLOU, Conseillère Départementale,
Mme Christine TANGUY, Adjointe au Maire, Lannion,
Mme Anne-Claire EVEN, conseillère municipale, Lannion,
Mme Nouara CHICK, responsable Trégor, SAAD APF France-Handicap
M. Gilles Le Dissez, Président des restos du coeur, Lannion
Mme Josseline Le Gueuziec, Présidente du CentreAlimentaire du Trégor
Mme Françoise PECHE, Association An Nod

Historique

Il s'agit de la 19^{ème} Assemblée Générale Main-Forte.

Le dispositif d'habitat inclusif fonctionne depuis 15 ans.

Les locataires vivent en habitat regroupé soit 4 pavillons indépendants dans le quartier Saint-Ugeon à Lannion depuis 8 ans.

A- RAPPORT d'ACTIVITES

L'année 2025 a été marqué par plusieurs actions et événements sur lesquels cet Assemblée Générale va revenir.

-Le développement des activités sociales sous la responsabilité de Gwenaelle et avec l'aide de Lisa

-La fin de l'action « Fondation de France »

-La relance du projet Ar Sante

-Le site Main Forte

-Le départ d'Elodie

1- MISSION « DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES SOCIALES »

Gwenaelle est depuis octobre dernier secondée par Lisa en service civique depuis octobre 2025. Lisa est chargée de « garder trace des activités sociales inclusives des personnes en situation de handicap ».

Le travail effectué est présenté sous la forme d'un diaporama réalisé par les locataires avec l'aide de Gwenaelle et Lisa. N'hésitez pas à ouvrir le lien ci dessous pour visionner le diaporama et à écouter la chanson composée par Nicolas (diapo2) !

2-LA FIN DE L'ACTION FONDATION DE FRANCE

Main Forte avait répondu, il y a 3 ans à un appel à projets de la Fondation de France "Soutien aux pratiques inclusives"

La Fondation de France présentait son appel à projet comme suit:

Dans une logique de conception universelle, la Fondation de France souhaite soutenir des projets permettant l'inclusion des personnes en situation de handicap dans toutes les dimensions de la société ; de sorte que la cité soit pensée au regard des besoins et envies de chaque individu. Afin de déployer cet objectif, la Fondation de France souhaite favoriser :

L'ouverture des services d'accompagnement médicaux-sociaux vers des accompagnements en milieu ordinaire ; Le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap ; La collaboration entre tous les acteurs.

La Fondation de France souhaite soutenir des projets inclusifs qui visent à :

Favoriser le plein exercice des droits et des choix des personnes en situation de handicap ;

Le projet qu'a présenté Main Forte a été validé par la Fondation de France qui nous a financé à hauteur de 26000€ ce qui a permis d'accroître le temps de travail d'Elodie environ 5 heures/semaine.

Ces cinq heures / semaine ont permis de travailler davantage avec les structures ou les acteurs de l'inclusion et de structurer la réflexion autour de cette thématique.

Nous avons réalisé le bilan de cette action récemment et avons, en particulier, élaboré une synthèse des réflexions issues du groupe de travail sur l'inclusion qu'Elodie avait mené. Cette synthèse, très fouillée a donné lieu à une sorte de résumé pratique de la question de l'inclusion qui figure sur le site de l'association dans la rubrique « ressources », « penser et construire l'inclusion ». Le travail d'analyse complet figurera également sur le site à une place encore à déterminer.

Par ailleurs, nous avons eu un retour de l'évaluatrice de la fondation de France que je vous laisse lire:

Bonjour,

Je vous remercie pour l'envoi du rapport final narratif, qui est très détaillé.

Il complète bien le rapport intermédiaire pour faire le bilan des actions menées et des partenariats développés dans le cadre du projet soutenu par la Fondation de France. Et les réflexions que vous avez formulées au sujet des conditions de mise en oeuvre d'une démarche inclusive, des difficultés rencontrées et des leviers, ainsi que les interrogations sur les modalités d'évaluation sont très enrichissantes.

Bien cordialement,

Audrey Leclerc

3-LA RELANCE DU PROJET AR SANTE

DEBUT 2006

Le projet de réalisation d'un bâtiment relevant du parc social pouvant accueillir un habitat inclusif pour des personnes en situation de handicap date de la naissance de l'association, soit presque 20 ans. Le partenariat avec Côtes d'Armor Habitat devenu Terre d'Armor Habitat a donc été initié dès 2006.

PASSAGE DE MELLIONNEC A LANNION ET DE L'HABITAT COLLECTIF A L'HABITAT INDIVIDUEL

Le projet d'habitat a changé pendant les premières années de lieu d'implantation: Mellionnec en Centre-Bretagne puis Lannion, il a aussi changé de forme: collectif sur le mode de la colocation puis individuel regroupé pour s'adapter au souhait des personnes.

LE TRAVAIL PARTENARIAL

Bref le lieu choisi finalement fut le quartier d'ArSanté à Lannion. Un long travail de collaboration avec l'architecte, d'une part et les services techniques de Terre d'Armor Habitat avait abouti à un projet précis comprenant les bâtiments que voici et des aménagements pris en charge par Main Forte pour davantage d'accessibilité et de confort. Il était prévu que Côtes d'Armor Habitat y prenne sa part financière et que Main Forte complète selon la répartition que vous voyez.

LE CONCOURS DE FINANCEURS MULTIPLES

Main Forte avait alors fait appel à plusieurs fondations pour financer les aménagements qu'elle prenait en charge, La Fondation de France, Intégrance, Les petites pierres, Air Liquide, le CCAH, la fondation Julienne Humecte et aussi des associations et entreprises locales: Super U Trégastel, Le Lyon's club Côtes de Granite Rose, les Aiguilles rospeziennes, Cap sur le Yaudet, Club Vélo et VTT Pleumeurois, mignonned Saint Guenolé de Trévou Tréguignec étaient intervenues et nous avaient permis de réunir le budget nécessaire.

DEBUT ET ARRE'T DE LA CONSTRUCTION

Vous vous souvenez que le projet était sorti de terre dans le quartier d'Ar Sante en 2013 et avait été arrêté en octobre 2015 pour cause de malfaçons. L'affaire est parti en justice. Celle-ci a pris la décision de la démolition en 2023. Terre d'Armor Habitat a relancé en début d'année 2025 le projet de construction du collectif prévu et nous a présenté, cette fois-ci sans concertation un projet que nous eûmes la possibilité d'amender qu'à la marge. Adieu donc le travail de partenariat qui avait été mené pendant de longs mois.

REPRISE DU PROJET SOUS UNE AUTRE FORME

Un projet nous a donc été présenté au printemps dernier. Vous pouvez voir qu'il ne correspond pas à ce qui était prévu initialement. Le petit collectif de 6 appartements s'est agrandi pour devenir un immeuble de 17 appartements doté d'un couloir et de multiples portes rendant l'accès en fauteuil difficile. Les modifications nécessaires pour rendre les différents appartements dédiés, accessibles ont été chiffrés par Terre d'Armor Habitat à plus de 900000€ à la charge de Main forte. Le Conseil d'Administration a décidé de refuser la proposition. En effet l'association ne possède plus la somme suffisante pour prendre en charge les aménagements. Par ailleurs, l'un des appartements demeurera difficilement accessible malgré les aménagements et en multipliant le nombre de logement, le risque de nuisance de voisinage a été multiplié.

MAINTIEN DANS LE QUARTIER DE SAINT UGEON

Il semble préférable de conserver la situation actuelle d'habitat à Saint Ugeon car les pavillons sont globalement accessibles, des aménagements ont été déjà réalisés par Main Forte et Terre d'Armor Habitat, le quartier est tranquille et le voisinage est sympathique. Mais nous considérons qu'il s'agit toujours d'une solution provisoire et l'objectif de Main Forte reste le même: celui d'un habitat regroupé dans le centre de Lannion dans le parc social.

PARTENARIAT FAIBLE MAIS ATTENTION REELLE

Ceci dit Terre d'Armor Habitat s'est montré, l'année dernière, compréhensif lors de l'arrivée de Nicolas. En effet, je le rappelle toute attribution de logement social est soumise à l'examen par une commission. Or le dossier de Nicolas n'était pas strictement prioritaire... Il a malgré tout été accepté car une solution alternative a été trouvée par le CCAS de la Ville de Lannion avec laquelle Nicolas était en « concurrence »

4-LE DEPART D'ELODIE

Elodie a quitté définitivement Main Forte fin septembre dernier. Elle avait commencé à travailler avec Main Forte en 2020, alors sur financement de l'Agence Régionale de Santé. L'ARS avait, en effet, constaté que la vie en habitat regroupé ou partagé ne garantissait pas l'inclusion sociale ni même l'activité sociale. Nous avons donc répondu à l'époque à un appel à projet d'animation de l'habitat inclusif. Nous avons proposé non pas d'animer l'habitat inclusif mais de développer les activités sociales. Notre projet a été validé par l'ARS et c'est dans ce cadre qu'Elodie a commencé à travailler à Main Forte en tant que chargée de développement des activités sociales. Le Conseil Départemental a ensuite pris le relais financier de l'ARS en appliquant au niveau départemental un dispositif national appelé Aide à la Vie Partagée. Elodie a passé le relais à Gwenaëlle depuis un an mais continuait sa mission pour la Fondation de France. Cette mission est désormais close.

Je voudrais remercier Elodie pour ces cinq années passées à nos côtés et surtout aux côtés des colocataires. Je voudrais dire que son action a été essentielle dans leur accompagnement vers plus d'autonomie et plus de participation à la vie sociale. Je dois ajouter qu'elle a apporté beaucoup en terme d'exigence et de réflexion. C'est cette exigence réflexive qui ajoute du sel à la vie d'un Président d'association. Sa situation de salariée à Main Forte a permis à Elodie de suivre une formation longue et diplômante qui lui permet aujourd'hui de partir vers de nouvelles aventures.

Elodie Roock prend la parole à propos de sa dernière année d'activité.

5-LE SITE MAIN FORTE

Le site Main Forte est conçu comme un site de présentation de l'association, de ses objectifs et de ses activités mais aussi un site Ressources en matière de réflexion et d'accès aux droits.

Nous l'avons réalisé, dans un premier temps avec l'aide des élèves du BTS informatique de Lycée Rabelais et de leur enseignant Philippe Logiou du CA de Autisme en Trégor. Dans un deuxième temps, nous avons confié sa restructuration et son habillage graphique à une professionnelle: Claire de De Sevelinge.

Le site est accessible en indiquant dans la barre de recherche URL:

<https://mainfortebretagne.fr/>

Nous avons demandé à Claire d'améliorer son référencement dans Google.

L'architecture du site est exposée et quelques pages sont montrées. Les pages comportent beaucoup de textes mais sont aussi illustrées par des caricatures humoristiques de Eric Appéré. Elles sont aussi accompagnées par des illustrations de « facilitation graphique » réalisées par Marion Rochard. Ces illustrations visent à proposer une synthèse graphique des contenus écrits.

Il est à noter que le site propose un contenu législatif important d'une part et une méthode pratique de constitution de dossier de demande de prestation de compensation aide humaine, d'autre part.

Il comporte une partie « construire et penser l'inclusion » dans sa partie « ressources » qui tient lieu de guide des bonnes pratiques.

La partie « actions » « des pratiques communes est alimentée régulièrement.

B- VIE ASSOCIATIVE

L'association compte, à ce jour 49 adhérents et donateurs en 2025

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 4 reprises en 2025.

La liste des membres du CA sortant à nouveau candidats est la suivante: Anthony BERNABLE, Danielle BERRIVIN, Claude BERRIVIN, Glen BRIANT, Gérard BRIANT, Anne-Claire EVEN, Carole GAREL, Cathie LE BRAS, Marie-Pierre LE NABOUR, Hélène MERRIEN, Nicolas LERUMEUR, Jean-Yves JOUAN,

Marie-Laure LE RUMEUR, mère de Nicolas et Elodie ROOCK, ancienne salariée se présentent.

C- COMPTE D'EXPLOITATION

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	1 707 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0 €
Achats d'études et de prestations de services	0 €	Prestation de services	0 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	0 €	Vente de marchandises	0 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	351 €	Produits des activités annexes	0 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 356 €		0 €
Autres fournitures	0 €		0 €
61 - Services extérieurs	14 172 €	74- Subventions d'exploitation	33 609 €
Sous traitance générale	0 €	Etat: ANS, ARS, ...	4 993 €
Locations	3 600 €	Région(s):	0 €
Entretien et réparation	3 429 €		
Assurance	666 €	Département(s):	23 616 €
Documentation	85 €		
Divers (frais formation Elodie)	6 392 €	Commune(s):	0 €
62 - Autres services extérieurs	6 446 €	subvention communauté de communes	0 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 675 €	Organismes sociaux (à détailler):	0 €
Publicité, publication	0 €		
Déplacements, missions	1 793 €	Fédération	0 €
Frais postaux et de télécommunications	1 978 €	Fonds européens	0 €
Services bancaires, autres	0 €	ASP	0 €
63 - Impôts et taxes	427 €	Autres recettes (Fondation de France)	5 000 €
Impôts et taxes sur rémunération	427 €		
Autres impôts et taxes	0 €	75 - Autres produits de gestion courante	2 478 €
64- Charges de personnel	35 220 €	Dont cotisations	2 445 €
Rémunération des personnels	20 548 €	76 - Produits financiers	1 442 €
Charges sociales	13 139 €	77 - Produits exceptionnels	0 €
Autres charges de personnel	1 532 €	78 – Reprises de provisions	3 689 €
65- Autres charges de gestion courante	0 €	79 - Transfert de charges (Rbst Uniformation)	16 378 €
66- Charges financières	0 €	TOTAL DES PRODUITS	57 592 €
67- Charges exceptionnelles	0 €	87 - Contributions volontaires en nature	9 360 €
68- Dotation aux amortissements	0 €	Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	57 969 €	Prestations en nature	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	9 360 €	Bénévolat	9 360 €
Secours en nature	0 €	TOTAL DES PRODUITS	66 952 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0 €		
Personnel bénévole	9 360 €		
TOTAL DES CHARGES	67 332 €		

Résultat : - 380 €

D-BILAN

Bilan Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Actif	N			N-1	
	Brut	Amort	Net	Net	
Actif Immobilisé					
Immobilisation Corporelle					
- Terrain	0,00 €		0,00 €		0,00 €
- Construction	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
- Matériel	22 646,98 €	22 646,98 €	0,00 €		0,00 €
Autres Immobilisations Financières					
- Titres			14 168,00 €		14 168,00 €
- Prêts			0,00 €		0,00 €
- Cautions			0,00 €		0,00 €
Total 1			14 168,00 €		14 168,00 €
Actif Circulant					
Créances			13 269,41 €		-7 617,80 €
Disponibilité Trésorerie			57 367,90 €		84 469,46 €
- BPGO CC			7 857,54 €		36 401,14 €
- BPGO Livret A			49 510,36 €		48 068,32 €
Charges Constatées d'Avance			0,00 €		0,00 €
Total 2			70 637,31 €		76 851,66 €
Total général			84 805,31 €		91 019,66 €

Passif	N	N-1
Fonds Propres		
Report à nouveau	14 299,56 €	11 448,26 €
Excédent ou Déficit	-380,38 €	2 851,30 €
Situation Nette	13 919,18 €	14 299,56 €
Subvention d'Investissement		
Total 1	13 919,18 €	14 299,56 €
Fonds Reportés ou Dédiés	61 678,08 €	63 028,00 €
Total 2	61 678,08 €	63 028,00 €
Provisions	0,00 €	2 335,87 €
Total 3	0,00 €	2 335,87 €
Dettes		
Emprunts et Dettes Financières Diverses		
Dettes Fournisseurs	3 041,50 €	412,56 €
Dettes Fiscales et Sociales	6 166,55 €	4 350,67 €
Dettes Immobilisations		
Produits Constatés d'Avance		
Total 4	9 208,05 €	11 356,23 €
Total général	84 805,31 €	91 019,66 €

Les variations des masses de bilan entre N et N-1 s'explique simplement par un trop versé du conseil départemental sur N-1 qu'il a fallu rembourser sur l'exercice.

L'actif de Main Forte n'est plus constitué que de valeurs numéraires, le matériel étant depuis plusieurs années amorti et sans valeur vénale.

La situation nette de Main Forte est de 13 919,18€ après intégration du déficit de l'exercice.

Les fonds dédiés sont des fonds reçus de divers organismes et fondations et fléchés à l'aménagement du collectif. Le projet étant en stand by, se pose vraiment la question du traitement que réservera chaque donateur et d'une éventuelle demande de remboursement. Le retards de travaux et l'évolution du coût de la construction ont complètement dévalué la capacité d'investissement de ces fonds.

E-ELECTION DES MEMBRES DU CA ET VOTE DU CR d'ACTIVITES et DU CR FINANCIER

Le CR d'activités et le CR financier sont approuvés par 38n voix sur 49 adhérents. Les candidats, sont élus par 38 voix sur 38 bulletins exprimés.

F-AVENIR DE L'ASSOCIATION

Les finances de l'association sont saines.

Ses objectifs, son positionnement et ses activités sont clairement définis.

Le relais entre la chargée de mission partante (Elodie) et celle arrivant (Gwenaelle) s'est fait avec succès.

Tout cela permet d'envisager sereinement l'avenir mais si l'on s'aperçoit, d'une érosion constante du nombre d'adhérents.

On peut se réjouir de l'entrée de deux nouveaux membres au C.A. qui vont j'en suis sûr dynamiser la vie associative.

G-BUDGET PREVISIONNEL

Budget prévisionnel			
Charges	Montants budgétés	Produits	Montants budgétés
60 - Achat	1 060 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0 €
Achats d'études et de prestations de services	0 €	Prestation de services	0 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	0 €	Vente de marchandises	0 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	360 €	Produits des activités annexes	0 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	700 €		
Autres fournitures	0 €		
61 - Services extérieurs	4 485 €	74 - Subventions d'exploitation	28 116 €
Sous traitance générale	0 €	Etat (ANS, ARS, ...)	1 500 €
Locations	3 600 €		
Entretien et réparation	150 €	Région(s)	0 €
Assurance	650 €		
Documentation	85 €		
Divers	0 €	Département(s)	23 616 €
62 - Autres services extérieurs	3 100 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	600 €	Commune(s)	0 €
Publicité, publication	0 €	subvention communauté de communes et agglomérations	0 €
Déplacements, missions	1 400 €		
Frais postaux et de télécommunications	1 100 €	Organismes sociaux (à détailler)	0 €
Services bancaires, autres	0 €		
63 - Impôts et taxes	430 €	Fédération	0 €
Impôts et taxes sur rémunération	430 €	Fonds européens	0 €
Autres impôts et taxes	0 €	ASP	0 €
64 - Charges de personnel	29 900 €		

Budget prévisionnel

Charges	Montants budgétés	Produits	Montants budgétés
60 - Achat	1 060 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0 €
Achats d'études et de prestations de services	0 €	Prestation de services	0 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	0 €	Vente de marchandises	0 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	360 €	Produits des activités annexes	0 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	700 €		
Autres fournitures	0 €		
61 - Services extérieurs	4 485 €	74 - Subventions d'exploitation	28 116 €
Sous traitance générale	0 €	Etat (ANS, ARS, ...)	1 500 €
Locations	3 600 €		
Entretien et réparation	150 €	Région(s)	0 €
Assurance	650 €		
Documentation	85 €		
Divers	0 €	Département(s)	23 616 €
62 - Autres services extérieurs	3 100 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	600 €	Commune(s)	0 €
Publicité, publication	0 €	subvention communauté de communes et agglomérations	0 €
Déplacements, missions	1 400 €		
Frais postaux et de télécommunications	1 100 €	Organismes sociaux (à détailler)	0 €
Services bancaires, autres	0 €		
63 - Impôts et taxes	430 €	Fédération	0 €
Impôts et taxes sur rémunération	430 €	Fonds européens	0 €
Autres impôts et taxes	0 €	ASP	0 €
64 - Charges de personnel	29 900 €		

Après l'exposé du budget prévisionnel, le président clôt l'Assemblée générale à 12h15 et invite les participants à un pot de l'amitié et un repas commun (auberge espagnole)

Compte-rendu rédigé à Lannion par Gérard BRIANT le 2/01/2026